

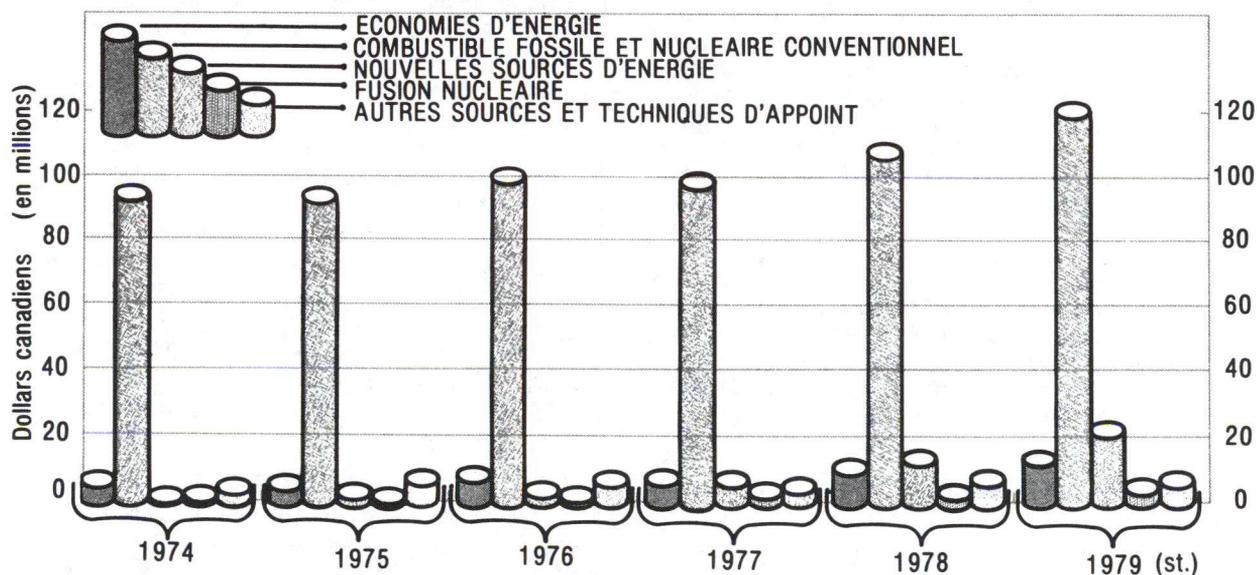
Ces dépenses n'ont représenté que 15.5% des dépenses totales du gouvernement fédéral sur le plan de la RD & D, c'est-à-dire un déclin en termes réels par rapport à 1978. Il est clair qu'il nous faut réexaminer ce financement car nous ne serons pas en mesure de concrétiser nos diverses options énergétiques si nous manquons de fonds pour ce faire.

Le programme de 1980 indique que nous continuerons à développer nos technologies nucléaires mais que, dans l'ensemble, la RD&D en matière d'énergie se concentrera davantage sur les possibilités de remplacer l'essence, l'utilisation plus efficace de l'énergie et la mise

en valeur de nouvelles sources. C'est dans ce contexte que notre comité a été créé et c'est dans cette optique que notre rapport sera produit.

On trouvera à la Figure 3-21 une représentation schématique de l'importance accordée ces dernières années aux technologies des énergies renouvelables et à la conservation. Ici encore, le financement provincial ne figure pas dans les totaux. Le financement de la RD&D dans ces domaines commence à augmenter et le Comité conseille instamment de poursuivre et d'accroître cet effort afin que les recommandations de ce rapport puissent déboucher sur des mesures concrètes.

Figure 3-21: ÉVOLUTION DES BUDGETS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL EN RD & D ÉNERGÉTIQUE DANS LES PRINCIPAUX DOMAINES TECHNOLOGIQUES DE L'ÉNERGIE



Source: Agence internationale de l'énergie, 1980b, p. 113.